

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

**Délibération
n° 2016.06.191**

**Attribution d'une
subvention à
l'association
"Charente Nature"
pour l'année 2016**

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.191**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
POLITIQUES DE VALORISATION DES DÉCHETS

Rapporteur : **Monsieur PERONNET**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "CHARENTE NATURE" POUR L'ANNÉE 2016

Dans le cadre de son action de prévention des déchets, GrandAngoulême soutient les associations du territoire qui portent les messages et les valeurs de la prévention des déchets. Inscrite comme une priorité au projet d'agglomération 2015/2025, la prévention des déchets contribue également à la réflexion sur l'avenir du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), en impactant directement le dimensionnement des ouvrages de traitement.

Pour cette raison, GrandAngoulême soutient les actions qui visent l'objectif commun de baisse durable des tonnages à traiter sur le territoire.

Partenaire historique de GrandAngoulême, Charente Nature porte depuis longtemps un message de prévention auprès de tous les publics. Pour l'année 2016, elle sollicite GrandAngoulême pour une aide globale de 12 000 €, décomposée en deux parties :

- Le développement des programmes pédagogiques sur le thème de la prévention des déchets : 4 000,00 € ;
- La réalisation d'un événement départemental, mi-novembre 2016 à Rouillac : « La Faites de la Récup' » : 8 000,00 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Considérant la cohérence de l'action de l'association Charente Nature avec celle de GrandAngoulême, notamment son projet d'agglomération,

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 24 mai 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 8 juin 2016,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 12 000 € à l'association Charente Nature au titre de l'année 2016.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif au versement de cette subvention et la convention à intervenir.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe déchets – article 6574 – rubrique 8124.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :
30 juin 2016

Affiché le :
30 juin 2016